

Extrait du SNTRS-CGT

<http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr/spip.php?article989>

REQUISITION DE PETROPLUS

!

- VIE DU SYNDICAT - RÉGIONS - Normandie - Actualités -

Date de mise en ligne : mardi 16 avril 2013

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

REQUISITION DE PETROPLUS !

COMMUNIQUE DE L'UNION DEPARTEMENTALE CGT DE SEINE MARITIME

Liquidation de la raffinerie de Petit Couronne,
le gouvernement ne doit pas capituler devant la finance du pétrole

Depuis 16 mois, les salariés de la raffinerie de Petit-Couronne luttent avec leurs organisations syndicales CGT - CFDT - CFE/CGC pour le maintien de l'activité et des emplois de la raffinerie.

La CGT, à tous les niveaux, a mobilisé avec son Union Locale de Couronne, son Union Départementale de Seine-Maritime, sa Fédération de la Chimie, sa Confédération avec la présence de Bernard Thibault le 10 février, Thierry Lepaon à plusieurs reprises, devant la raffinerie.

Nous avons, durant la campagne présidentielle interpellé les candidats qui sont tous venus (sauf le Front national, indésirable) nous apporter leur soutien et ont rappelé l'utilité du raffinage en France.

Nous avons escaladé des montagnes pour faire comprendre que notre pays n'était pas en surcapacité de raffinage mais que de plus en plus de pétrole raffiné était importé sur notre territoire.

Face au patronat pétrolier qui organise une délocalisation progressive de l'outil de production les gouvernements successifs, que ce soit à la suite des travaux de la table ronde sur le raffinage ou de la sortie du livre blanc de l'UFIP en 2012, n'ont pas contraint les pétroliers à adopter une autre politique, bien au contraire.

Le gouvernement actuel est complice avec le patronat pétrolier (UFIP) de rendre notre pays dépendant de l'importation de produits raffinés et lui faire subir le dictat des pays exportateurs.

Le gouvernement n'a-t-il pas autorisé Shell à pratiquer des forages sur notre territoire en Guadeloupe et dans quelques temps l'autorisera à exploiter ces gisements et raffiner le pétrole hors de notre territoire.

Le gouvernement mis en place en mai 2012 a brillé par les effets d'annonce et n'a pas été capable de trouver un repreneur.

Aujourd'hui, les juges du Tribunal de Commerce de Rouen ont rejeté les offres de reprise et ont par là même condamné l'avenir du raffinage en France. Nous l'avons affirmé le tribunal de commerce dans sa structure actuelle ne peut pas être légitime sur une décision industrielle.

Nous n'accepterons pas un 2ème Petroplus dans quelques temps, c'est pourquoi l'Union Départementale CGT de Seine-Maritime appelle les salariés, les syndicats de notre département à être présent au rassemblement prévu Mercredi 17 avril à 11 h 30 devant la préfecture de Rouen.

Auparavant, à la demande de l'Union Départementale, une délégation sera reçue par le Préfet et son nouveau Secrétaire Général.

Pour la CGT, la seule solution : la réquisition de la raffinerie par le gouvernement.

Soyons le maximum de présents MERCREDI 17 AVRIL à 11 h 30 devant la Préfecture pour exiger cela...